

protection

mineurs

autorité parentale

intervention

placement à des fins d'assistance

coopération interdisciplinaire

tutelle

mandat pour cause  
d'incapacité  
protection

**5<sup>ème</sup> Journée d'étude  
en matière de droit  
de la protection de  
l'enfant et de l'adulte**

autorité parentale

placement à des  
fins d'assistance

tutelle

4 février

mineurs

intervention

**2022**

protection

mandat pour cause d'incapacité

mineurs

coopération interdisciplinaire

placement à des fins d'assistance

mineurs

tutelle

autorité parentale

placement à des fins d'assistance

protection

intervention

tutelle

## Public cible

Membres et collaborateurs ainsi que collaboratrices des tribunaux, des autorités de surveillance et des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocat·e·s et notaires et autres professionnel·le·s du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

## Contenu

### **La journée d'étude se déroulera exclusivement en ligne.**

La journée d'étude entend faire le point sur l'actualité en droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les sujets seront traités sous forme d'exposés et d'ateliers. En plenum, une des conférences analysera les conditions de réussite et les défis à relever concernant la coopération interdisciplinaire, l'autre concernera la représentation du conjoint incapable de discernement. Les ateliers débattront de la situation de l'entrepreneur ou sociétaire frappé d'une mesure de protection de l'adulte, des mandats pour cause d'incapacité ainsi que des placements à des fins d'assistance d'un point de vue psychiatrique. La protection de l'enfant sera traitée dans deux ateliers qui parleront l'un du retrait de l'autorité parentale et l'autre des mineurs sous tutelle.

## Responsables

**Alexandra Jungo**, Professeure ordinaire, Lehrstuhl für Zivilrecht I, présidente de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Gisela Kilde**, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

# PROGRAMME

09h00

En ligne

---

09h15 – 09h30

**Ouverture de la journée** (plénum)  
Alexandra Jungo

---

09h30 – 10h15

**Coopération interdisciplinaire : formes de collaboration, conditions de réussite et défis à relever** (plénum)  
Diana Wider

---

10h15 – 10h30

**Discussion**

---

10h30 – 10h45

Pause

---

10h45 – 12h00

**Ateliers** (en groupe)

1. **Mandat pour cause d'inaptitude, questions d'interprétation**  
Alexandra Jungo
  2. **Les mineurs sous tutelle : Les défis actuels pour le tuteur et la tutrice**  
Gisela Kilde
- 

12h00 – 13h00

Pause

---

13h00 – 14h15

**Ateliers** (en groupe)

1. **Formation continue pour les juristes : Quelle place pour l'inter-/supervision ?**  
Philippe Delacrausaz
  2. **L'entrepreneur ou sociétaire frappé d'une mesure de protection de l'adulte**  
Christiana Fountoulakis
- 

14h15 – 14h30

Pause

---

14h30 – 15h45

**Ateliers** (en groupe)

1. **Retrait de l'autorité parentale, qu'elle soit conjointe ou non, vers des solutions alternatives ?**  
Noémie Helle
  2. **Le placement à des fins d'assistance (PAFA) : Avec quel respect le traitons-nous ?**  
Luca Rampa
- 

15h45 – 16h00

Pause

---

16h00 – 16h45

**La représentation du conjoint incapable de discernement : Les spécificités en cas de couple âgé** (plénum)  
Micaela Vaerini

---

16h45 – 17h30

**Discussion**

---

17h00

**Clôture de la journée** (plénum)  
Gisela Kilde

---

## Intervenant·e·s

**Philippe Delacrausaz**, Professeur associé UNIL, Médecin chef, Directeur de l'Institut de psychiatrie légale du CHUV, Président de la Société suisse de psychiatrie forensique

**Christiana Fountoulakis**, Professeure ordinaire, Chaire de droit civil, membre du directoire et du conseil de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Noémie Helle**, licenciée en droit, avocate, juge au tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz et présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte des Montagnes et du Val-de-Ruz

**Alexandra Jungo**, Professeure ordinaire, Lehrstuhl für Zivilrecht I, présidente de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Gisela Kilde**, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Luca Rampa**, médecin directeur adjoint, secteur de psychiatrie et psychothérapie pour adultes, RFSM, Fribourg

**Micaela Vaerini**, Dr en droit, LL.M., avocate spécialiste FSA droit de la famille, lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg, chargée d'enseignement, Université de Genève

**Diana Wider**, licenciée en droit, assistante sociale HES, Professeure HES Lucerne, secrétaire générale de la COPMA

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Date et lieu

Vendredi 4 février 2022, site de Miséricorde, Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 420.-

## Délai d'inscription

26 janvier 2022

## Informations et inscriptions

Sur la page : [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 14 janvier 2022, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement; dès le 23 janvier 2022, la totalité du montant d'inscription est due.